



PAYS PLAINE DE SAONE VINGEANNE
(Communautés de Communes du Val de Vingeanne, Mirebellois, Canton de Pontailier/S, Auxonne Val de Saône).

La lettre des Associations du Pays Plaine de Saône Vingeanne.

-N°39 Décembre 2009-

Edito :

Encore une année qui s'est écoulée sur les chapeaux de roues, bravo à tous pour votre investissement bénévole permanent au service de votre territoire, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Et n'oubliez pas le Téléthon plein d'actions un peu partout sur le Pays les 4 et 5 décembre.

Bonne lecture,

Formation Comptabilité et Méthodologie de projet

La ligue de l'enseignement en partenariat avec le Pays plaine de Saône Vingeanne vous propose 2 modules gratuits de formation à destination des bénévoles associatifs.

Chacun de ces modules est limité à 20 personnes maximum, l'inscription est donc indispensable, et se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions jusqu'à ce que le groupe soit complet.

- Le premier aura lieu **le lundi 30 novembre de 18h30 à 20h30 en salle 3 des Halles d'Auxonne** et portera sur le thème de la **comptabilité**.

Il abordera un rappel des généralités de la comptabilité associative en passant par la construction de budgets prévisionnels, de bilans et comptes de résultats et autres aspects utiles à la gestion comptable de votre association.

- Le second aura lieu **le lundi 14 décembre de 18h30 à 20h30 en salle 3 des Halles d'Auxonne** et portera sur la **méthodologie de projet dans le cadre de l'organisation d'un événement ou d'une manifestation**. Tous les aspects de la construction d'un projet seront abordés de l'idée en passant par la définition du projet, l'animation, le cadre réglementaire, les outils méthodologiques pour optimiser l'organisation et la communication...

Il reste encore quelques places, je vous invite donc à vous inscrire au plus vite à l'une et ou l'autre de ces propositions en me contactant par téléphone au 03 80 31 02 38, ou par mail : vieasso@pays-saone-vingeanne.fr

Répertoire des associations Culture et Sport en Pays Plaine de Saône Vingeanne

La campagne de recensement des informations à paraître dans la prochaine édition du répertoire des associations du Pays est lancée.

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2010 dernier délai, pour me faire parvenir vos questionnaires dûment remplis.

Si vous ne l'avez pas reçu vous pouvez le télécharger sur le site du Pays à l'adresse :

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive
Samuel LAMY

Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.

Ruelle de Richebourg

21130 AUXONNE

Tél : 03 80 31 02 38

pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr

http://www.pays-saone-vingeanne.fr/vie_associative.htm

Cet outil ayant pour vocation de vous aider à promouvoir vos activités sortira à échéance de septembre 2010 à l'occasion du 5^{ème} forum des associations. Il sera édité à 16 000 exemplaires et mis à la disposition de la population.

J'attire votre attention sur le fait que seules pourront figurer dans ce répertoire les associations qui auront soigneusement rempli et renvoyé ce questionnaire. Le respect du délai fixé est impératif. Pour des raisons d'organisation et d'échéancier, il ne pourra y avoir d'exception à ce principe.

Retournez le par courrier à :
Samuel LAMY
Pays Plaine de Saône Vingeanne
CC d'Auxonne Val de Saône
Ruelle de richebourg
21130 AUXONNE

Par fax :
03 80 31 02 38

Ou par mail :
vieasso@pays-saone-vingeanne.fr

Appel à projet Pays 2010 !

La limite est désormais dépassée, vous ne pouvez plus prétendre à une subvention au titre de l'appel à projet en 2010, mais si vous avez des projets pour 2011 vous pouvez dès à présent me solliciter, vous avez jusqu'au 30 novembre 2010 pour déposer vos projets.

6 dossiers vont être présentés prochainement au Conseil de Développement du Pays pour près de 19 000 € de demandes.

Subvention Fond Social Européen mesure 4-2. 3

La mesure 4-2.3 du Fonds Social Européen

Origine

En 2004, les compétences et la rigueur de l'APSEL 71 en gestion, en accompagnement de projet et sa vaste connaissance du secteur associatif lui ont permis d'être nommée organisme intermédiaire de la mesure 10B du Fonds Social Européen. Jusqu'en 2008, l'association a financé, via les fonds européens, les porteurs de projets associatifs et a ainsi permis l'émergence de 85 projets sur l'ensemble de la région Bourgogne.

Pour la programmation 2007-2013, le Fonds Social Européen a renouvelé la confiance qu'il avait placée en l'APSEL 71 en la nommant organisme intermédiaire de la nouvelle adaptation de la mesure 10B, la mesure 4-2.3.

A partir de septembre 2009 et jusqu'en décembre 2011, l'APSEL 71 sera donc chargée de financer, sur l'ensemble de la région Bourgogne, les microprojets répondants aux critères du FSE.

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive
Samuel LAMY
Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.
Ruelle de Richebourg
21130 AUXONNE
Tél : 03 80 31 02 38
pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr

A quoi ça sert et comment en bénéficier ?

La mesure 4-2.3 du Fonds Social Européen, souhaite agir en faveur des micro-porteurs de projets qui participent largement à l'innovation en matière d'emploi et d'inclusion professionnelle sur les territoires. Pour cela, elle propose aux micro-porteurs un financement à hauteur de 23 000 euros pour une durée maximale de 36 mois.

Si vous êtes porteur de projet et que vous recherchez une source de financement, n'hésitez pas à nous contacter !

Les objectifs de la mesure

- permettre et renforcer l'accès aux crédits communautaires des petits porteurs locaux. Ils bénéficient en général assez peu de crédits, malgré leur participation indéniable à l'innovation. L'Europe souhaite ainsi pallier à ce manquement.
- organiser un accompagnement spécifique et durable de ces projets grâce à des organismes intermédiaires.

Les opérations ciblées par la mesure

- la création d'une activité dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, positionnées sur des nouveaux gisements d'emploi (éco-tourisme, environnement, commerce équitable...)
- des initiatives de nature à combler les insuffisances de maillage des territoires (notamment dans le cadre de services à la personne)
- des activités portant sur les métiers patrimoniaux dans une perspective de valorisation économique du territoire
- des actions en faveur de la lutte contre les différentes formes de discrimination dans le monde du travail
- des actions d'insertion socioprofessionnelle innovantes ou expérimentales en faveur des bénéficiaires de minima sociaux, des personnes handicapées, des jeunes et des séniors

Pour ces thématiques, les projets retenus devront concerner, en priorité, des territoires ruraux isolés ou des zones urbaines en difficulté.

Les bénéficiaires de la mesure

Les bénéficiaires ciblés par la mesure sont les structures de petite taille (peu ou pas de salariés) généralement constituées sous forme associative ou coopérative. Des structures plus importantes pourront bénéficier du dispositif mais à titre exceptionnelle, si le projet est particulièrement innovant ou expérimental sur le territoire. Les structures primo-demandeuses d'une aide publique seront prioritaires pour bénéficier des fonds, ainsi que les structures présentant des projets concernant l'insertion professionnelle des jeunes peu ou faiblement qualifiés, le maintien dans l'emploi des séniors ou l'égalité entre les hommes et les femmes.

CONTACTS :

Marie-France COFFY

Romain BAZIN

03.85.39.99.75

Caroline PACCAGNELLA

03.85.39.99.74

Maison de retraite d'ATHEE Collecte de bouchons plastiques

Dans le cadre d'un projet d'animation, angélique Riess-Févret animatrice à la maison de retraite d'ATHEE, organise une collecte de bouchons en plastique au sein de la résidence.

Cette collecte sera ensuite redonnée à l'association des bouchons pour les handicapés en cote d'or partenaire du projet.

Des autres endroits de collecte ont été installés un peu partout dans les villages environnants grâce à la complicité de Marlène Malaty (école primaire de Lamarche ou mairie, mairie d'Athée...) et de Philippe. Tous 2 bénévoles au sein de l'établissement hospitalier ainsi que dans d'autres lieux grâce à la complicité de résidents et personnel de l'établissement.

Trucs et astuces :

Mémento Jeunesse et Sport Activités physiques et sportives, conseils et réglementations

La direction régionale et départementale de jeunesse et sport en Bourgogne a édité des fiches pratiques par disciplines pour vous aider et vous conseiller.

http://www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr/files/drjs21/encadrement_etablissement_sportifs.htm

N'hésitez pas à les consulter.

Les manifestations 2009-2010 :

Votre calendrier des manifestations associatives est en ligne sur votre site Internet de Pays :
http://www.pays-saone-vingeanne.fr/calendrier_manifestations.htm

N'oubliez pas de m'envoyer vos dates de manifestations afin de l'alimenter...

Les lettres aux associations déjà parues sont téléchargeables sur le site du Pays au format PDF...

Pour toute question concernant cette lettre ou relative aux questions culturelles sportives et associatives :

Coordinateur Vie Culturelle Sportive et Associative.

Samuel LAMY (tél/fax/répondeur : 03 80 31 02 38-mail : vieasso@pays-saone-vingeanne.fr)

L'équipe du pays à votre disposition pour répondre à vos autres questions :

Animateur généraliste/Chef de projet :

Cyril DORNIER (tél : 03.80.47.46.02-mail : administration@pays-saone-vingeanne.fr)

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive

Samuel LAMY

Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.

Ruelle de Richebourg

21130 AUXONNE

Tél : 03 80 31 02 38

pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr

Coordinatrice tourisme et communication :

Véronique GIRAUD (tél : 03.80.47.46.02-mail : tourisme@pays-saone-vingeanne.fr)

Coordinatrice habitat :

Marion CHENU (tél : 03 80 36 53 51-mail : habitat@pays-saone-vingeanne.fr)

Coordinateur économique :

(CO.PI.E.VAL, COmité de Pilotage Economique du VAL de Saône)

Gilbert PROST (tél : 03.80.37.46.20-mail : animation.copieval@wanadoo.fr)